

POLITIQUE DELPIERRE



**Résumé du REFERENTIEL  
Aquaculture Raisonnée Saumon**

**SOMMAIRE**

<b>1. Présentation de la démarche.....</b>	<b>2</b>
1.1 Présentation du Référentiel.....	2
1.2 Objectifs de la Démarche Aquaculture Raisonnée.....	2
1.3 Définition de l'Aquaculture Raisonnée soutenue par Delpierre.....	3
<b>2. Périmètre de la démarche /Champ du référentiel Aquaculture Raisonnée.....</b>	<b>4</b>

## 1. Présentation de la démarche

### 1.1 Présentation du Référentiel

Conformément aux engagements de développer des relations d'achats responsables, de préserver la ressource et l'environnement et de satisfaire nos consommateurs, le présent référentiel a pour objet la mise en œuvre d'une démarche d'approvisionnement de saumons d'élevage basée sur une Aquaculture Raisonnée intégrant l'amont de la production (alimentation, élevage, abattage); et l'aval (réception et transformation des matières premières sur nos sites industriels + démarche RSE).

### 1.2 Objectifs de la démarche Aquaculture Raisonnée

La population mondiale est en forte croissance d'où la nécessité de nourrir 9,6 milliards d'habitants à l'horizon 2050. En parallèle, la ressource halieutique va en s'amenuisant : quotas de pêche plus restrictifs (80% des espèces seraient "surexploitées", 39% des espèces auraient déjà disparues entre les années 70 et 2000)<sup>1</sup>. Face à cette équation, l'aquaculture est une proposition de solution durable en croissance (+8,8%/an en moyenne depuis les années 70)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Données sources issues de la FAO et du WWF.

En réponse à ces enjeux, DELPIERRE (<https://www.delpierre.com>) a souhaité mettre en place une démarche « Aquaculture Raisonnée » (vérifiée par un organisme tiers : BUREAU VERITAS) applicable sur ses produits à base de saumons frais issus de Norvège et d'Ecosse.

L'objectif ultime est de pouvoir garantir au consommateur, au travers des produits à marque Delpierre, des engagements forts et vérifiés, avec une haute maîtrise dans les domaines suivants :

- 1- **Qualité et sécurité des produits** à savoir *Salmo salar* d'élevage mis en marché après transformation.
- 2- **Respect des principes généraux de développement durable** –économique, social, environnemental- avec engagements d'actions concrètes dans ces domaines.
- 3- **Prévention des crises** : par une meilleure connaissance et intégration des pratiques au sein de toute la filière, nous souhaitons anticiper avec nos fournisseurs les situations génératrices de crises sur nos marchés.
- 4- Enfin, par cette démarche globale, nous avons la volonté d'engager une démarche **d'amélioration continue** à tous les niveaux de la filière, afin de rendre pérenne nos activités et notre image en répondant au plus près aux attentes et tendances des marchés.

Le présent référentiel a pour objet de déployer des engagements, actions et contrôle dans les 5 domaines suivants :

1. qualité – santé – sécurité - nutrition
2. les bonnes pratiques de production et le bien-être animal
3. l'environnement
4. les aspects sociaux et éthiques
5. l'alimentation des saumons

### **1.3 Définition de l'Aquaculture Raisonnée soutenue par Delpierre**

La démarche d'Aquaculture Raisonnée soutenue par DELPIERRE se définit comme :

- Une aquaculture allant au-delà des modèles de production artisanaux et industriels actuels et « conventionnels ». Elle est basée sur le respect des législations nationales du pays producteur et du pays importateur et permet de s'engager à aller également au-delà;
- La notion "d'aquaculture raisonnée" :
  - s'engageant à minimiser les impacts sur l'environnement et tenant compte du bien-être de l'animal ;
  - s'engageant dans un processus de production durable (au sens écologique et environnemental).
  - s'engageant à respecter un ensemble de critères passés au crible des termes « honnêtes, modérés, suffisants ».

**La démarche d'Aquaculture Raisonnée s'appuie donc sur les 10 principes suivants :**

- 1 Connaissance de la ferme aquacole et de son environnement
- 2 Bien-être des animaux
- 3 Traçabilité
- 4 Santé et sécurité au travail
- 5 Santé des animaux
- 6 Alimentation des animaux
- 7 Sécurité alimentaire
- 8 Gestion des rejets et des déchets de la ferme aquacole
- 9 Biodiversité
- 10 Social et sociétal

### 2. Périmètre de la démarche /Champ du référentiel Aquaculture Raisonnée

DELPIERRE s'est engagé dans une démarche de qualité, contrôlée par un organisme indépendant, portant sur le périmètre suivant :

- espèce du poisson d'élevage : Saumon atlantique (*Salmo Salar*)
- élevage et conditionnement de saumons frais (matières premières) en Norvège et Ecosse
- transformation de saumon frais DELPIERRE en France sur notre site en Alsace

Le périmètre d'exigence du Référentiel Aquaculture Raisonnée comprend les étapes de production et de fourniture d'aliment, de production d'œufs, d'élevage en eau douce puis en eau de mer, d'abattage, de transport, de réception de la matière première et de transformation en France en produits élaborés (ex : saumon fumé).

Ce périmètre d'exigence se traduit par le respect de la liste des critères répondant aux engagements de l'Aquaculture Raisonnée.

De par leur position stratégique dans la filière aquacole du saumon, les étapes de production d'aliment, d'élevage en eau de mer et d'abattage sont intégrées dans un périmètre de contrôle et sont soumises à un plan de surveillance spécifique.

La surveillance est réalisée par des audits externe afin d'établir un suivi des plans de contrôle interne. Ces missions sur site ont pour vocation d'évaluer la pertinence et l'efficacité de l'organisation et des moyens de maîtrise définis pour assurer la conformité du produit et du processus ainsi que le système qualité mis en œuvre par l'opérateur, au regard des exigences du référentiel Aquaculture Raisonnée et du plan de contrôle externe de Bureau Veritas.

L'évaluation du bien-être animal passe par :

- Le diagnostic ponctuel de l'outil de production vis-à-vis du bien-être animal
- La vérification de la conformité d'un fournisseur à des points relatifs au bien-être animal
- L'évaluation et la surveillance dans un objectif d'amélioration continue de toute une filière vis-à-vis du bien-être animal
- L'audit selon la norme ISO/TS 34700 (système de management du bien-être animal – exigences générales et guide pour les organisations). Cette norme internationale, initiée conjointement par l'ISO et l'OIE, a pour objectif d'aider les industriels de

l'agroalimentaire et de l'alimentation animale à mettre en place un plan d'action garantissant le bien-être des animaux d'élevage tout au long de la filière de production

Des intervenants référents, spécialistes de la production animale ont été formés par un organisme de formation officiel habilité par l'Etat. Ils utilisent des grilles d'évaluation qui peuvent être propres à l'opérateur ou bien rédigées sur mesure.

*« **Audit** : Examen méthodique et indépendant en vue de déterminer si les activités et résultats relatifs aux critères contrôlés satisfont aux dispositions préétablies dans le référentiel et dans le plan de contrôle et les procédures contractuelles de BUREAU VERITAS CERTIFICATION ».*

*« **Contrôle** : Activité de mesure, d'examen d'essai (tests) de passage au calibre d'une ou plusieurs caractéristiques d'un référentiel et plan de contrôle et de comparaison des résultats aux exigences (caractéristiques, valeurs cibles...) en vue de déterminer si la conformité est obtenue pour chacune de ces caractéristiques.*

De plus, la démarche est évaluée par BUREAU VERITAS sur la capacité à soutenir l'Aquaculture Raisonnée par le système de management RSE déployé par DELPIERRE sur les conditions de vie respectueuses du bien-être animal et de l'environnement et la qualité du poisson et donc du produit fini est indissociable.

Synthèse de l'articulation des plans de contrôle et d'analyses :

Opérateurs	Contrôles internes (contrôles réception)	Audits externes BUREAU VERITAS CERTIFICATION
<b>Bénéficiaire</b>	-	1 audit par an du bénéficiaire
<b>Fournisseurs intégrés et traders</b>	Contrôle de 100 % des fournisseurs par an	Audit de 4 fournisseurs par an
<b>Achats</b>	-	2 audits par an de la direction Achats
<b>Sites de transformation</b>		2 audits par an 1 audit par an si production saisonnière

Les sites Delpierre sont également audités chaque année pour obtenir la certification IFS permettant ainsi d'assurer les principes suivants : Traçabilité et Sécurité Alimentaire.